



Loi Travail et 49-3

## **Vous avez dit essoufflement ???!!!**

Journée d'action du 19 mai

Jeudi 19 mai, près de 400 000 personnes ont rejoint les manifestations contre la loi Travail, soit près du double de mardi dernier, des dizaines de milliers d'autres étaient sur les barrages et les piquets de grève. 6 raffineries sur 8 sont arrêtées ; la grève est reconduite dans des ports comme Nantes-Saint Nazaire ou Rouen ; 1 cheminot sur 3 est en grève ; chez Rhodia, 16 sites sur 18 sont en grève, les salarié-e-s des aéroports de Paris sont en grève reconductible, la mobilisation des routiers s'étend... Et ce ne sont que quelques exemples !

Et le Premier Ministre ose parler d'essoufflement ! Il ose s'interroger sur la pertinence des manifestations ! Les salarié-e-s, vent debout contre la loi Travail, les 70% de la population opposés au projet de loi, les milliers de manifestants bravant les discours alarmistes sur les manifs viennent de lui apporter une réponse magistrale.

Ils ont pris leurs responsabilités, ce qui est loin d'être le cas du gouvernement.

Oui, irresponsable de parier sur le pourrissement d'un mouvement !

Oui, irresponsable d'entretenir un climat anxieux !

Oui, irresponsable de dresser les citoyens les uns contre les autres !

Oui, irresponsable de s'obstiner à vouloir imposer une loi qui fait l'objet d'un tel rejet !

Que dire enfin du Premier Ministre qui voudrait opposer manifestations sociales et initiatives sportives et culturelles. Toutes doivent pouvoir se dérouler sans limitation des libertés individuelles et collectives.

Les travailleur-euses, les retraité-e-s, les privé-e-s d'emploi ont le droit de faire entendre leur voix en toute sécurité ! C'est ça l'Etat de droit, c'est ça la démocratie !

Monsieur Valls, cessez vos provocations, n'ayez pas peur du débat, ne perdez pas votre sang froid !

La CGT continuera pour sa part à prendre ses responsabilités, avec pour volonté, dans le cadre unitaire le plus large possible, le retrait de la loi Travail. Sa détermination est entière. Elle appelle l'ensemble des salarié-e-s à poursuivre la mobilisation, à se rassembler en assemblées générales, à participer aux grèves et manifestations.

Ensemble, gagnons le retrait de la loi Travail et la conquête de nouveaux droits, un code du travail du XXIème siècle.

Montreuil, le 19 mai 2016